



AVIS DE MARCHE

Consultation n° VSM-MT / 01 / 2024

Nom du Pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE SAINTE MARIE
1 place de l'Hôtel de Ville
Bourg
97230 SAINTE MARIE
Tél. 0596 69 30 06 / Fax. 0596 69 03 05

Correspondant :

Christelle SOTER, Responsable du Pôle Expertise Appui Stratégique au Développement (PEASD)

Adresse précitée

christelle.soter@mairiedesaintemarie.fr

Adresse Internet du profil acheteur (URL) : <http://marches-securises.fr>

Objet du marché

Travaux de réfection de la toiture du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Classification CPV

45261000-4 Travaux de charpente, de couverture et travaux connexes

Type de marché

Travaux

Forme du marché

Marché ordinaire

Durée du marché / Délai d'exécution

Le délai d'exécution est stipulé à l'acte d'engagement

La durée du marché ne saurait excéder quatre (4) mois

Lieu de d'exécution

CCAS

Place de l'Hôtel de ville

97230 Sainte Marie

Décomposition du marché : Oui

Lot 1 Charpente bois/Couverture/Etanchéité/Second œuvre

Lot 2 VRD (réseaux eaux pluviales)

Procédure

Procédure adaptée ouverte

Critères de sélection des candidatures

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont énoncés dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution du marché

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur <http://marches-securises.fr>

Conditions d'obtention des renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs différentes questions sur le profil acheteur <http://marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres

26/07/2024 à 12:00

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Informations complémentaires

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique ainsi que les documents à fournir sont énoncés dans le règlement de la consultation.

Les instances en charge des procédures de recours et de médiation sont mentionnées dans le règlement de consultation.

Numéro interne de la consultation : VSM-MT/01/2024.

Date de publication du présent avis :

12/07/2024

*Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur
Le Maire,*

Bruno Nestor AZEROT